

Placards » 14 Fi 2162-4324

Chiens errants.... A partir du 1er juillet jusqu'au 15 août, il est défendu de laisser vaguer ou errer les chiens sur la voie publique... Nancy, 14 juin 1850 / Mairie de Nancy ; le maire, Lemoine. Nancy Impr. de Hinzelin et comp. 1850 • 1850

Open in Bach

Date de l'unité documentaire 1850

Collation

1 impression photomécanique (affiche)

Dimensions

 44×34 cm (image)

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • animal nuisible

 $\textbf{Typologie documentaire:} \ affiche \ \bullet \ affiche$

Lieu : Nancy (Meurthe-et-Moselle, France)

Auteur: Nancy

Cotes extrêmes: 14 Fi 3911

